

Dans le cadre du Plan de Protection contre les Inondations (PPCI), la ville de Nîmes a fait aménager le cadereau d'Alès entre le boulevard Allendé et le Vistre, ainsi que les digues du bassin du Mas Neuf. Après plusieurs études et analyses, le cabinet Merlin a proposé des protections de berges par géogrilles tridimensionnelles et remplies de fibres de coco (NAG C350). Outre une très importante économie, une réduction du volume des matériaux à transporter, cette couverture anti-érosive mince permettait en site urbain un libre accès aux berges. Pour le bassin du Mas neuf, la même couverture a été mise en place sur une largeur de 4 m en protection contre le batillage sous le niveau du déversoir.

Environ 12.000 m² ont été posés et seulement quelques semaines après, la végétation commençait à recouvrir les surfaces.

Maître d'ouvrage : Ville de Nîmes (30)

Maître d'œuvre : Cabinet Merlin à Montpellier (34)

Mise en œuvre : Valérian (84)



Le fond du cadereau est bétonné. L'enherbement a particulièrement bien fonctionné malgré la date tardive. Les taches blanches ou jaunes sur la couverture NAG C350 indiquent l'emplacement des fixations et permettent un gain de temps important et apportent plus de sécurité à la pose.